

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 82/080 du 22/01/82
/MTPS.DGTFP.DFP/22024/07

Portant intégration et nomination de Monsieur
GASSAY Mathias dans les cadres de la catégorie
A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Visas :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'article
47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/EP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 67/004 du 30.9.1967 du 25.9.1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n°64-165 du 22.6.1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des Fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
(/u le décret n° 63/01/FP-BE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 & 8 ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
(/u le Rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret n°80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérimaires des Membres du Gouvernement;
(/u la lettre n° 3754/MEM/DGEOC/DOB du 28.6.1981 du Directeur de l'Orientation et des Bourses transmettant le dossier de candidature constitué par l'intéressé;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er. - En application des dispositions du décret n°67/304 du 30.9.1967 susvisé, Monsieur GASSAY Mathias, né vers 1957 à Ekassa, titulaire de la Licence en Psychologie Obtenue à l'Université Marien NGOUABI, est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Sociaux (ENSEIGNEMENT), et nommé au grade de Professeur de Lycée Stagiaire, indice 790.

ARTICLE 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministre de l'Education Nationale.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date de prise de service de l'intéressé à la rentrée scolaire 1981-1982, sera enregistré, Publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /.-

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Brazzaville, le 22 Janvier 1982

Le Ministre de l'Education
Nationale,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA .-
Le Ministre des Finances,

Antoine MDINGA-OBA .-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Itihi Ossetoumba LEKOUNDEOU .-

Bernard COMBO MATSIONA .-

AMPLIATIONS:

- JORPC.....2
- DGTFP.DFP.....2
- DFP.BST.....2
- D.B.....3
- D.C.F.....1
- M.E.N.....1
- INTERESSE.....1
- DOSSIER.....3
- SGCM/BC.....2